

Réf: Dossier 256134

Avis de constitution

SOCIETE « SALI IVOIRE CONSTRUCTION » en abrégé « SIC »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot
1863, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 05 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SALI IVOIRE CONSTRUCTION » en
abrégé « SIC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
BTP, Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce. La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée, et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot
1863, Ilot 105

Dirigeant(s) M SORO NERKOLOHO MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11152 du 10/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72306/GTCA/RC/2023 du 10/10/2023

